

Recherches sociographiques



André RAYNAULD, *Institutions économiques canadiennes*

Claude Masson

Volume 6, numéro 2, 1965

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055272ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055272ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Masson, C. (1965). Compte rendu de [André RAYNAULD, *Institutions économiques canadiennes*]. *Recherches sociographiques*, 6(2), 205–207.
<https://doi.org/10.7202/055272ar>

political science, should design a model constituency analysis and enlist the aid of scholars and laymen to secure 265 local studies during the next election ». Remarquons qu'il suffirait d'en préparer 263 puisque même si nous élisons 265 députés, nous n'avons que 263 circonscriptions, celles de Halifax, en Nouvelle-Écosse, et de Queen's, dans l'île du Prince-Édouard, élisant chacune deux représentants. Le souhait de Saywell n'en demeure pas moins heureux et j'espère qu'il se réalisera un jour. On pourrait d'ailleurs y songer pour les prochaines élections provinciales du Québec qui se feront d'après une nouvelle carte, avec des votants de 18 ans et tout probablement avec des candidats séparatistes. Un merveilleux laboratoire s'ouvre à la sociologie électorale au Québec et peut-être même plus particulièrement à l'Université Laval.

Jean-Charles BONENFANT

*Bibliothèque de la Législature,
Québec.*

André RAYNAULD, *Institutions économiques canadiennes*, Montréal, Librairie Beauchemin Limitée, 1964, 476 p.

Voici un livre qui prête peu à la controverse : il vise simplement à renseigner le lecteur. On ne peut certes reprocher à l'auteur d'un volume portant sur les institutions économiques canadiennes de verser dans « l'institutionnalisme ». Cependant, si cet auteur est économiste, on aimerait que les institutions soient replacées dans un cadre plus général où la théorie économique occuperait une place adéquate. De ce point de vue, le livre de Raynauld souffre de certaines lacunes. Je veux dire par là que, comme « complément élémentaire à tel ou tel manuel courant d'analyse économique », l'ouvrage ne montre pas toujours assez clairement au non-initié comment faire le joint entre l'analyse proprement dite et les aspects institutionnels de la réalité économique.

Le second danger qui guette l'auteur d'un volume traitant des institutions économiques est la trop grande « actualisation » de la présentation. Pour faire comprendre au lecteur l'ampleur des institutions décrites, il faut évidemment parler chiffres, donner des exemples, recourir au « récemment vécu ». Mais le vieillissement des données statistiques est rapide. Il oblige à de fréquentes révisions si l'ouvrage doit conserver son piquant. De ce point de vue, le volume de Raynauld est satisfaisant, dans tous les cas du moins où les sujets choisis peuvent être jugés importants. Mais, justement, le sont-ils tous ?

Ceci m'amène à parler de la principale lacune de l'ouvrage. On y trouve une description beaucoup trop longue et trop détaillée de certaines institutions économiques canadiennes : par exemple, le chapitre 7 sur la législation contre les coalitions ; ou encore, le chapitre 11 sur le marché du capital où le fonctionnement de la bourse des valeurs retient longuement l'auteur. J'aurais préféré un allègement de ces chapitres et de quelques autres pour faire une plus grande place à l'analyse.

Enfin, une dernière remarque d'ordre général : certains chapitres du volume sont, en fait, des reproductions d'articles déjà publiés par l'auteur et par d'autres spécialistes. Comme le livre ne se présente pas comme un recueil de morceaux choisis, on ne peut que déplorer un certain manque d'homogénéité dans son contenu. Cette faiblesse apparaît surtout au niveau du degré d'abstraction choisi : relativement élevé à l'occasion, il baisse parfois au point qu'on se croirait en présence d'un article de journal ou d'une publication gouvernementale destinée à renseigner le citoyen sur les services que lui offre l'État.

Tout compte fait, cependant, l'ouvrage de Raynauld me semble être une importante addition à la liste, malheureusement très courte, des travaux portant sur l'économie canadienne par des Canadiens français. J'y recourrai personnellement avec profit et nul doute que mes étudiants seront enchantés de cet effort de refrancisation !

Considérons de plus près le contenu de l'ouvrage. Il comporte cinq parties. La première, « Revenus et production », commence par un bon chapitre sur les comptes nationaux (peut-être un peu essoufflant pour le non-initié !). Il s'est glissé une erreur, semble-t-il, au tableau 6 (c), page 44 : les flèches montrant les relations entre le secteur des entreprises et le secteur extérieur vont dans le mauvais sens. De même, au tableau 6 (a), page 42 : l'item « revenu de placement », dans le compte des entreprises, devrait être dans la colonne des « ressources » et non dans celle des « emplois ». Autre erreur, page 38, troisième paragraphe : comme ressources dans le compte d'exploitation, nous devrions avoir la valeur ajoutée brute et non la vente des produits (tel que clairement indiqué, d'ailleurs, au tableau de la page 37).

Le deuxième chapitre sur « La croissance économique », est excellent. J'aurais aimé cependant que l'auteur discute davantage l'apport spécifique de chacun des facteurs responsables de la croissance économique canadienne. En outre, il aurait été préférable de distinguer entre le rapport : investissement domestique brut/production domestique brute et le rapport : investissement national brut/production nationale brute. Le premier a des implications « techniques » que le second n'a pas. La distinction est importante parce que les deux n'ont pas la même valeur, surtout dans le cas d'une économie ouverte comme l'économie canadienne.

Le troisième chapitre nous plonge subitement dans des considérations très judicieuses sur l'industrialisation du Québec. Suivent un quatrième chapitre sur les fluctuations économiques, un cinquième sur la répartition des revenus, et un sixième sur l'organisation industrielle, où l'on aurait peut-être dû insister davantage sur les raisons proprement économiques qui permettent d'expliquer les variations dans la dimension des entreprises et le degré de concentration des industries. Enfin, le chapitre 7, traitant de la législation contre les coalitions, me semble fourmillier de détails plus ou moins importants.

La deuxième partie, « Population et main-d'œuvre », comprend deux chapitres. Le premier (chapitre 8) est un texte de Jacques Henripin sur la situation démographique du Canada français. Bien qu'excellente, cette étude n'est pas d'accès facile pour le profane et on se demande un peu pourquoi Raynauld l'a retenue intégralement dans son ouvrage. Le chapitre 9 traite du marché du travail. Il est intéressant, bien fait, peut-être un peu alourdi par les très nombreux renseignements statistiques qu'il contient.

La troisième partie, « Monnaie et crédit », comprend trois chapitres. Le premier traite du marché monétaire au Canada. On y trouve une excellente section consacrée au marché du capital à court terme et une autre sur la Banque du Canada, très logiquement reliée à la théorie correspondante. Le chapitre 11 analyse le marché du capital et insiste avec raison sur le compte des opérations financières. Les paragraphes consacrés à la bourse des valeurs me semblent, comme je l'ai déjà indiqué, pour la plupart superflus ; de même, quelques-uns des passages ayant trait aux divers types d'institutions financières. Enfin, le chapitre 12, sur les Caisses populaires, est intéressant. Je remarque seulement que l'auteur abandonne temporairement l'attitude dégagée de l'observateur des institutions économiques et se permet de nous faire part de l'orientation qu'il juge souhaitable pour les Caisses populaires dans l'avenir.

La quatrième partie, « Finances publiques », comprend quatre chapitres. Le premier a trait au régime fiscal. On aurait pu mettre un peu plus de substance autour de l'énumération plutôt sèche des taxes. Encore ici, je regrette certaines longueurs dans la description du régime fiscal. Le chapitre suivant, « Les dépenses publiques », est meilleur. Comme dans le chapitre sur les Caisses populaires, l'auteur ne cache pas ses prises de position. Le chapitre 15, sur le régime de la sécurité sociale, constitue un bon exemple de document gouvernemental visant à renseigner la population sur la législation sociale. On regrette, entre autres, que l'auteur ne parle pas davantage des implications économiques d'un tel régime. Enfin, le chapitre 16 traite de la politique fiscale et de

la dette publique. La discussion est ici beaucoup plus à point que dans les quelques chapitres précédents. On aimerait cependant voir mises en lumière, dans un volume destiné au non-initié, les différences entre la dette privée (consommateur, entreprise, etc.) et la dette publique. Mais peut-être cette entreprise de démystification de la dette publique (et de la monnaie, soit dit en passant) appartient-elle davantage à un texte d'analyse qu'à un texte portant sur les institutions.

La cinquième et dernière partie couvre le vaste secteur des échanges extérieurs. Peut-être par déformation professionnelle, je me suis attardé à ces deux chapitres. L'auteur me semble faire un très bon tour d'horizon, qu'il s'agisse du commerce extérieur et de la politique douanière (chapitre 17) ou de la balance des paiements et du cours du change (chapitre 18). Je féliciterai Raynauld surtout de ne pas accepter comme vérités de foi certains mythes rattachés au fait global et indéniable de la forte dépendance de l'économie canadienne à l'égard du monde extérieur, particulièrement des États-Unis.

Pour tout dire : un volume qui, malgré certaines faiblesses dues, peut-être, à une publication trop hâtive, constitue un guide précieux pour quiconque cherche à comprendre le sens et la portée des institutions économiques canadiennes.

Claude MASSON

*Département d'économie,
Université Laval.*

Claude FRANCIS et Sibylle SINVAL, *L'évolution de la civilisation canadienne d'après les témoins*, Québec, Éditions du Pélican, 1953, xv+335 p.

Ce livre n'a pas été fait à l'intention des spécialistes ; à plus d'un titre, pourtant, il mérite d'être analysé ici. Il se présente comme le premier tome (1534-1663) d'une anthologie des grands documents du Régime français insérés dans une trame narrative d'une belle sobriété. Les auteurs ont fait appel aux « témoignages » de Cartier, Lescarbot, Champlain, Sagard, Marie de l'Incarnation, Pierre Boucher et aux *Relations* des Jésuites. Tout en modernisant l'orthographe et la ponctuation fantaisistes des XVI^e et XVII^e siècles, elles ont conservé fort judicieusement les mots si savoureux de ces temps lointains, quitte à les traduire au besoin. Textes et commentaires sont d'une lecture facile et de surcroît fort agréable.

Il est évident que cette publication a été préparée avec le plus grand soin. L'historien de métier se réjouira de la qualité de l'information des auteurs dont les dires sont au reste appuyés sur une bibliographie (pp. 333-335) très sérieuse. Et personne, d'autre part, ne contestera la dextérité et le bon goût de l'imprimeur-éditeur : la belle tenue de la typographie, la netteté de la mise en page et surtout la richesse d'une abondante iconographie ajoutent à la valeur intrinsèque de l'ouvrage. (On regrettera, cependant, l'absence d'une table des illustrations.)

On peut, certes, adresser quelques reproches aux auteurs — reproches de spécialiste, pour la plupart, au sujet d'un livre auquel il faut éviter, pour être honnête, de demander plus qu'il ne prétend offrir. Néanmoins, on eût souhaité, à l'occasion, un développement moins sommaire de la partie narrative : du premier voyage de Cartier, par exemple, les résultats ne sont pas donnés (p. 23) ; de même, ne trouve-t-on aucune indication de la façon dont le Malouin découvrit le Saint-Laurent en 1535 (*ibid.*). Il se rencontre quelques omissions de cette sorte au cours de l'ouvrage. En particulier, on eût aimé lire, dans le chapitre consacré à Champlain, quelques pages sur son programme de colonisation, si clairement exposé dans ses mémoires de 1618 au Roi et à la Chambre du Commerce. À ces pièces essentielles, les auteurs ont préféré une lettre à Louis XIII (pp. 164-167) dans laquelle le fondateur esquisse trop rapidement certaines lignes de force de son grand projet. Signalons, par contre, une longueur (pp. 3-8), non sans souligner qu'elle est en quelque